



Dates des examens 2016

publié le 21/12/2015

Descriptif :

Information Education.gouv.fr

Sommaire :

- Diplôme national du brevet
 - Baccalauréat professionnel
 - Certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles
-

● Diplôme national du brevet

Les épreuves écrites du diplôme national du brevet communes à tous les candidats ont lieu les jeudi 23 et vendredi 24 juin 2016.

● Baccalauréat professionnel

Métropole, La Réunion et Mayotte

Les épreuves écrites de l'examen du baccalauréat professionnel sont fixées les mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 juin 2016.

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon et Polynésie française

Les épreuves écrites se déroulent les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 juin 2016.

● Certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles

Les épreuves d'enseignement général ont lieu les mercredi 8 et jeudi 9 juin 2016 pour les académies de métropole et d'Outre-mer ainsi que les collectivités d'Outre-mer, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie.

Dans toutes les académies

Les résultats sont communiqués à partir du mardi 5 juillet 2016.
